

Questionnement évaluatif à soumettre aux instances locales d'évaluation de la politique de la ville en vue de la formulation d'un jugement sur des questions d'évaluation d'intérêt national

Evaluation nationale / évaluation locale

L'évaluation des CUCS relève de la responsabilité de leurs signataires et sa finalité est locale. La circulaire du 24 mai 2006 relative à l'élaboration des contrats urbains de cohésion sociale incitait les signataires à engager, au-delà des bilans annuels des programmes d'action, une évaluation à échéance de trois ans des CUCS, « afin de pouvoir établir une appréciation d'ensemble sur leur conception et leur mise en œuvre ». Cette appréciation d'ensemble des avancées imputables aux CUCS et des freins qui ont pu en réduire la portée a vocation à alimenter les réflexions des signataires, quant aux conditions de poursuite des démarches qu'ils ont entreprises depuis 2007.

Parallèlement aux évaluations locales, la DIV a engagé une démarche d'évaluation nationale, appuyée sur un programme pluriannuel d'études coordonné par l'ONZUS. Les travaux retenus portent essentiellement sur l'identification des effets propres de la politique de la ville et de ses programmes, ainsi que sur le développement d'une infrastructure d'observation raisonnée en fonction de l'objectif d'évaluation. Les évaluations entreprises en 2009 traitent des effets propres des dispositifs géographiquement ciblés de développement économique sur l'emploi, la création d'activité et les retombées pour les habitants (études menées avec le département des études économiques de l'INSEE, appel à projet de recherche avec la DARES) ; les projets de réussite éducative sont également au cœur des études d'évaluation nationales pour les années 2009 et 2010. D'autres programmes seront étudiés, en particulier les effets de la rénovation urbaine sur le peuplement des quartiers à partir de la disponibilité des données du recensement à l'échelle infra communale au premier semestre 2010. Le programme défense deuxième chance (EPIDE) fait aussi l'objet d'une évaluation d'impact par expérimentation sociale menée conjointement avec la DARES.

A côté de ces études, plusieurs chantiers liés au développement d'une observation dédiée sont lancés : on peut citer en particulier la mise en place d'un suivi de cohorte de ménages habitant dans les quartiers et qui seront suivis sur plusieurs années y compris s'ils quittent les quartiers ; cette observation sera complétée par des évaluations monographiques de sites, évaluations dont les spécifications précises seront définies au cours de l'année 2009. Les sites retenus pour les évaluations de sites seront aussi ceux dans lesquels les ménages suivis dans le cadre de la cohorte résideront.

L'évaluation nationale de la politique de la ville ne procède donc pas d'une agrégation des évaluations locales des CUCS. La DIV souhaite néanmoins s'appuyer sur les travaux évaluatifs locaux dont certains éléments peuvent enrichir sa propre démarche d'évaluation : s'il est plus aisé, d'un point de vue méthodologique, de *mesurer* globalement les effets propres des programmes de la politique de la ville à l'échelon national, on ne peut *expliquer* ces effets et leurs variations locales sans recourir à des analyses territorialisées des conditions de mise en œuvre de cette politique.

Finalités du questionnaire

Le présent questionnaire s'inscrit dans cette perspective d'articulation entre l'évaluation nationale et les évaluations locales, en organisant la capitalisation des enseignements et des propositions issus des bilans annuels réalisés depuis 2007 et des évaluations intermédiaires des CUCS. Il ne vise pas à considérer, et

moins encore à contrôler, la politique mise en œuvre localement. Il s'agit de susciter des débats et de faire remonter les jugements des acteurs locaux quant aux effets et aux limites du CUCS, autour d'une série de questions évaluatives d'intérêt national relatives notamment à la place des associations, à l'innovation, à la mise en cohérence et la mobilisation des politiques de droit commun autour d'un projet de développement social et urbain.

Au-delà de cette première remontée de réponses à des questions d'intérêt national, qui a vocation à alimenter le travail d'animation interministérielle de la DIV, le questionnaire doit amorcer un processus de capitalisation qui se prolongera au cours des années à venir. L'identification des questions traitées dans les évaluations locales, des objets étudiés, des méthodes employées et des résultats obtenus fournira à la DIV un répertoire dans lequel elle pourra puiser pour conduire des études plus approfondies, et pour sélectionner des expériences susceptibles d'être valorisées dans ses publications.

Le questionnaire ne vise donc pas à vérifier l'engagement ou la qualité d'une démarche d'évaluation dans un CUCS donné. Les réponses recueillies seront analysées globalement. En particulier, les réponses apportées par l'instance d'un CUCS donné au présent questionnaire n'auront pas d'incidence sur les décisions locales concernant le futur du contrat ou les périmètres d'intervention de la politique de la ville. En revanche, analysées conjointement aux réponses apportées par les autres CUCS, elles alimenteront la réflexion nationale sur le future de la forme contractuelle.

Modalités de réponse

Si une instance d'évaluation a été mise en place par les signataires du CUCS, une réunion spécifique de cette instance devra être organisée afin qu'elle réponde au questionnaire. En l'absence d'une telle instance, il est demandé au comité de pilotage du CUCS de constituer un petit groupe *ad hoc* chargé de répondre au questionnaire, qui pourrait préfigurer une future instance d'évaluation. Dans les deux cas, il reviendra au chef de projet CUCS d'assurer le secrétariat de la réunion, puis de transmettre les réponses à la DIV.

Ces instances devront s'efforcer de répondre au questionnaire en l'état des connaissances dont elles disposent, ce qui ne préjuge pas nécessairement des réponses qui pourront être apportées au terme des évaluations. Le questionnaire s'organisant autour de questions d'intérêt national, qui ne recoupent pas nécessairement les interrogations locales, les instances ne doivent pas hésiter à laisser sans réponse certaines questions, si elles estiment ne pas être en mesure d'y répondre.

Le questionnaire est, pour l'essentiel, constitué de questions fermées. Pour chaque question, plusieurs réponses sont possibles, et des commentaires peuvent être ajoutés pour préciser ou expliciter la réponse apportée.

L'EVALUATION DU CUCS

Q1. Quels instruments utilisez-vous pour connaître la situation des quartiers prioritaires et leur évolution ?

- SIG Ville
- Observatoire territorial / Tableau de bord des quartiers
- Observatoire(s) thématique(s)
- Enquêtes réalisées par des services publics implantés dans les quartiers (évaluations scolaires, diagnostics sociaux...)
- Sondage auprès des habitants / Baromètre
- Enquêtes qualitatives (groupes témoin, entretiens individuels)
- Réunions de quartier
- Diagnostics établis en amont de la signature du contrat
- Autre : _____

Q2. Avez-vous engagé des crédits contractualisés du CUCS pour son évaluation ?

- Oui
- Non

Q3. Sur quelle période se déroule l'évaluation du CUCS ?

- Evaluation en continu
- Evaluation ponctuelle en 2009
- Pas d'évaluation

Q4. Qui réalise l'évaluation du CUCS ?

- Un comité d'évaluation a été mis en place
- Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à un cabinet de conseil
- Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à un organisme public d'étude (agence d'urbanisme, observatoire, CETE...)
- Des universitaires sont associés aux travaux évaluatifs
- L'évaluation est conduite par l'équipe en charge du CUCS
- Autre : _____

- En cours de définition

Q5. Comment envisagez-vous le pluralisme et la publicité de l'évaluation du CUCS ?

- Des porteurs de projet et/ou des groupes d'habitants* sont associés à la définition du programme évaluatif
- Des porteurs de projet et/ou des groupes d'habitants* sont impliqués dans les enquêtes évaluatives
- Des porteurs de projet et/ou des groupes d'habitants* sont associés à l'analyse et/ou la diffusion des résultats des enquêtes évaluatives

- La démarche évaluative a été présentée lors de réunions de quartier
- Les conditions de diffusion publique des résultats de l'évaluation sont d'ores et déjà prévues
- Rien n'est prévu en la matière
- Autre : _____

- En cours de définition

Q6. Disposez-vous d'un référentiel d'évaluation ?

- Oui
- Non
- En cours d'élaboration

Q7. Quelle est l'approche retenue pour l'évaluation du CUCS ?

- Par thématique ou par programme (*indiquer les thématiques retenues*)

- _____
- _____
- _____
- _____

- Autour d'entrées transversales (*indiquer les entrées retenues*)

- _____
- _____
- _____
- _____

- Evaluation/bilan d'actions

- Suivi d'indicateurs

- Suivi physico-financier

- Autre : _____

- La démarche d'évaluation n'est pas suffisamment avancée pour répondre à la question.

Q8. Sous quel(s) angle(s) les effets du CUCS sont-ils abordés ?

- Effets sur les bénéficiaires directs des programmes et actions
- Effets sur la dynamique de mobilisation individuelle et collective des habitants
- Effets sur le cadre de vie ou l'image du quartier
- Impact sur les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires
- Effets sur les pratiques professionnelles, les organisations, les relations inter-institutionnelles ou inter-associatives

- Autre : _____

- La démarche d'évaluation n'est pas suffisamment avancée pour répondre à la question.

Q9. Quelles sont les principales difficultés rencontrées pour mettre en place et conduire l'évaluation du CUCS ?

- Certaines données nécessaires ne sont pas disponibles
- Les bilans établis par les porteurs de projet ne répondent pas aux exigences évaluatives des partenaires du CUCS
- L'évaluation est une démarche complexe, exigeant des ressources (compétences, budget, temps...) difficilement mobilisables localement
- Les partenaires du CUCS ne partagent pas les mêmes attentes en matière d'évaluation ou divergent sur les modalités de réalisation de cette évaluation
- Autre : _____

Q10. Globalement, depuis la signature du CUCS, les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires...

- se sont nettement améliorées
- se sont légèrement améliorées
- n'ont pas changé
- se sont légèrement détériorées
- se sont nettement détériorées
- La démarche d'évaluation n'est pas suffisamment avancée pour répondre à la question

LE SOUTIEN APPORTE AUX ASSOCIATIONS ET AUX REGROUPEMENTS ORGANISES D'HABITANTS

Q11. Quels sont les instruments mis en place par le CUCS pour soutenir les porteurs de projet ?

- Des conventions pluriannuelles ont été signées avec des opérateurs associatifs
- Un fond de soutien aux initiatives des habitants a été mis en place, par exemple pour soutenir les micro-actions
- Les habitants sont associés à l'élaboration de la programmation du CUCS, au travers d'instances de quartier
- L'équipe projet du CUCS apporte un soutien spécifique aux associations d'habitants (formation, conseil, aide à la rédaction de projets, évaluation...)
- Autre : _____

Q12. Les actions soutenues par la politique de la ville peuvent être portées par des structures de nature diverse. S'agissant de votre CUCS, diriez-vous que :

- Le CUCS soutient prioritairement les actions résultant d'initiatives des habitants, dans une perspective de citoyenneté.
- Le CUCS soutient prioritairement les actions proposées par des structures professionnalisées, dans un souci d'efficacité.
- Le CUCS soutient des projets, indépendamment de la nature de leur porteur.

- Des modalités spécifiques de soutien (enveloppe dédiée, procédures d'instruction et de programmation distinctes...) ont été mises en place pour les projets émanant d'associations de quartier ou de collectifs d'habitants.
- Autre : _____

Q13. Quel(s) effet(s) le CUCS a-t-il eu sur le tissu associatif dans les quartiers prioritaires ?

- Le CUCS a permis l'émergence de nouvelles associations dans les quartiers
- Le CUCS a contribué à la professionnalisation du tissu associatif des quartiers
- Le CUCS a favorisé le rapprochement entre associations et le développement de projets inter-associatifs
- Le CUCS a contribué à faire intervenir dans les quartiers des associations extérieures, ou à ouvrir ces associations aux publics des quartiers
- Le CUCS n'est pas parvenu à dynamiser/pérenniser un tissu associatif fragilisé
- Autre : _____

Q14. Quel(s) effet(s) les actions d'associations et de regroupements organisés d'habitants soutenues par le CUCS ont-elles eu sur les quartiers prioritaires et la vie quotidienne de ceux qui y résident ?

- Renforcement de l'offre de services dans les quartiers
- Amélioration de l'accès des habitants aux équipements, services et emplois localisés dans et/ou hors des quartiers
- Amélioration de la vie sociale du quartier (réduction des tensions et conflits entre habitants ou avec les agents des services publics, réappropriation de l'espace public, développement de réseaux de sociabilité...)
- Amélioration de la participation des habitants au développement de leur quartier
- Emergence d'une élite de quartier ou développement de parcours promotionnels d'habitants impliqués dans la vie associative, susceptibles de servir de modèles de réussite individuelle dans les quartiers
- Autre : _____

- La démarche d'évaluation n'est pas suffisamment avancée pour répondre à la question.

INNOVATION

Q15. Quelles sont les actions innovantes qui vous paraissent emblématiques ou particulièrement représentatives du CUCS ? *(pour chaque action, indiquer l'intitulé, la structure porteuse et l'objet)*

Q16. Globalement, quelle est la fonction du CUCS ?

- Expérimentation : le CUCS est un espace d'identification de problématiques émergentes ou mal prises en charge, d'analyse des processus à l'œuvre, d'élaboration et de mise en œuvre d'actions nouvelles.
- Diffusion : le CUCS sert de cadre à la mise en œuvre locale d'actions, de programmes d'actions ou de dispositifs innovants promus par la politique nationale de la ville, dans une logique de territorialisation.
- Pérennisation : la dimension innovatrice de la politique de la ville tend à laisser place au soutien durable d'actions qui ne parviennent pas à trouver leur place dans les politiques ordinaires.
- Autre : _____

- Les travaux évaluatifs ne sont pas suffisamment avancés pour répondre à la question.
- La question n'est pas abordée dans le cadre de l'évaluation du CUCS.

Q17. Dans le champ de l'habitat et du cadre de vie, quelle(s) fonction(s) joue le CUCS ?

- Expérimentation
- Diffusion
- Pérennisation
- Autre : _____

- Les travaux évaluatifs ne sont pas suffisamment avancés pour répondre à la question.
- La question n'est pas abordée dans le cadre de l'évaluation du CUCS.

Q18. Dans le champ de l'accès à l'emploi et du développement économique, quelle(s) fonction(s) joue le CUCS ?

- Expérimentation
- Diffusion
- Pérennisation
- Autre : _____

- Les travaux évaluatifs ne sont pas suffisamment avancés pour répondre à la question.
- La question n'est pas abordée dans le cadre de l'évaluation du CUCS.

Q19. Dans le champ de l'éducation, quelle(s) fonction(s) joue le CUCS ?

- Expérimentation

- Diffusion
- Pérennisation
- Autre : _____

- Les travaux évaluatifs ne sont pas suffisamment avancés pour répondre à la question.
- La question n'est pas abordée dans le cadre de l'évaluation du CUCS.

Q20. Dans le champ de la santé, quelle(s) fonction(s) joue le CUCS ?

- Expérimentation
- Diffusion
- Pérennisation
- Autre : _____

- Les travaux évaluatifs ne sont pas suffisamment avancés pour répondre à la question.
- La question n'est pas abordée dans le cadre de l'évaluation du CUCS.

Q21. Dans le champ de la citoyenneté et de la prévention de la délinquance, quelle(s) fonction(s) joue le CUCS ?

- Expérimentation
- Diffusion
- Pérennisation
- Autre : _____

- Les travaux évaluatifs ne sont pas suffisamment avancés pour répondre à la question.
- La question n'est pas abordée dans le cadre de l'évaluation du CUCS.

Q22. En matière culturelle, quelle(s) fonction(s) joue le CUCS ?

- Expérimentation
- Diffusion
- Pérennisation
- Autre : _____

- Les travaux évaluatifs ne sont pas suffisamment avancés pour répondre à la question.
- La question n'est pas abordée dans le cadre de l'évaluation du CUCS.

Q23. Comment la fonction innovatrice du CUCS est-elle abordée dans l'évaluation ?

- Mesure des effets d'actions expérimentales
- Monographies d'actions expérimentales (conditions d'élaboration, description de la mise en œuvre, analyse des effets)
- Analyse des transformations organisationnelles et/ou des pratiques inter-institutionnelles

- Mesure de la part des actions nouvelles / des actions reconduites dans les programmations
- Autre : _____

- La question n'est pas abordée dans le cadre de l'évaluation du CUCS.

MISE EN COHERENCE DES INTERVENTIONS PUBLIQUES AUTOUR D'UN PROJET TERRITORIAL DE DEVELOPPEMENT SOCIAL ET URBAIN

Q24. De quelle(s) façon(s) le contrat urbain de cohésion sociale contribue-t-il au projet de territoire ?

- Le CUCS est le projet de territoire
- La phase préliminaire de diagnostic et de négociation du CUCS a contribué à la constitution (ou à la révision) d'un projet territorial de développement social et urbain.
- L'élaboration du CUCS a permis de préciser le projet de développement du territoire, en spécifiant les enjeux sociaux et urbains propres aux quartiers prioritaires.
- Le CUCS sert de cadre à l'articulation de projets thématiques préexistants.
- Le CUCS est un guichet financier pour la mise en œuvre des programmes d'action du projet de territoire.
- Autre : _____

Q25. Quelle(s) stratégie(s) guide(nt) principalement le projet de développement social et urbain, en vue de réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires ?

- Valorisation des quartiers populaires : reconnaissance et renforcement des ressources des quartiers, dans une perspective de promotion collective de leurs habitants.
- Remise à niveau par le renforcement de l'offre publique, amélioration de la qualité urbaine visant au renouvellement de la population des quartiers, dans une perspective d'égalisation des situations territoriales.
- Lutte contre les discriminations : action sur les freins à la mobilité sociale et géographique des habitants des quartiers, dans une perspective d'égalité des chances.
- Autre : _____

Q26. En la matière, les orientations du CUCS marquent-elles une évolution par rapport à celles poursuivies avant sa signature ?

- Le CUCS s'inscrit dans le prolongement de la stratégie antérieure
- Le CUCS a permis de clarifier la stratégie poursuivie
- Le CUCS marque une inflexion de la stratégie poursuivie (évolution de la combinaison entre les différentes orientations par ex.)
- Le CUCS correspond à un changement net de stratégie

- Autre : _____

Q27. Comment s'articulent le CUCS et le projet de rénovation urbaine (PRU) ?

- Le PRU est un volet thématique du CUCS.
- Le CUCS participe à la mise en œuvre du PRU, en prenant en charge certains volets de ce projet (gestion urbaine de proximité, charte d'insertion, accompagnement social du relogement, etc.).
- Le CUCS accompagne la mise en œuvre du PRU, en finançant des actions collectives à caractère culturel ou mémoriel.
- Le CUCS privilégie, parmi les quartiers prioritaires, ceux qui ne bénéficient pas du PRU.
- Le CUCS est un lieu de réflexion transversale sur les enjeux des quartiers prioritaires, dont les analyses enrichissent celles du PRU.
- Le CUCS est un espace de diagnostic et de débat, qui alimente les acteurs du PRU.
- Le PRU et le CUCS sont deux procédures autonomes.
- Autre : _____

- Pas de convention de rénovation urbaine.

Q28. Comment s'articulent le CUCS et le programme de réussite éducative (PRE) ?

- Le PRE est un volet thématique du CUCS.
- Le CUCS finance des actions collectives en complément des actions individuelles du PRE.
- Le CUCS a permis d'étendre la politique de réussite éducative au-delà du public directement concerné par le PRE.
- Le CUCS fournit l'ingénierie du PRE (personnels, études, évaluation...).
- Le CUCS est un lieu de réflexion transversale sur les enjeux des quartiers prioritaires, dont les analyses enrichissent celles du PRE.
- Le PRE et le CUCS sont deux procédures autonomes.
- Autre : _____

- Pas de programme de réussite éducative

Q29. Comment s'articulent le CUCS et le Contrat Local de Sécurité (CLS) ?

- Le CLS est un volet thématique du CUCS.
- Le CUCS est un lieu de diagnostic pluraliste des enjeux de prévention et de sécurité, dont les analyses enrichissent celles du CLS.
- Le CUCS finance une partie de la programmation du CLS.
- Les crédits Prévention de la délinquance financent une partie de la programmation du CUCS
- Les deux contrats privilégient des approches distinctes de la prévention (par ex., prévention sociale pour le CUCS, prévention situationnelle pour le CLS).

- Autre : _____

- Le CLS et le CUCS sont deux contrats autonomes.
- Pas de CLS

Q30. Comment le CUCS s'articule-t-il aux divers dispositifs existants en matière d'accès à l'emploi et de développement économique (PLIE, ZFU, charte locale d'insertion, maison de l'emploi, soutien à l'initiative économique, etc.) ?

- Le PLIE constitue le volet emploi / développement économique du CUCS
- Le CUCS est un lieu d'analyse transversale des freins à l'accès à l'emploi des habitants des quartiers prioritaires
- Le CUCS complète les dispositifs existants, en soutenant des actions ciblées sur des publics ou des problématiques insuffisamment pris en compte (ex. sortants de prison, lutte contre les discriminations)
- Le CUCS traite essentiellement d'insertion par l'activité économique dans les quartiers prioritaires, aux côtés d'autres dispositifs tournés vers l'emploi et le développement économique
- Autre : _____

GOUVERNANCE DU CUCS

Q31. Le CUCS contient-il une annexe financière précisant les engagements financiers de chacun des signataires sur la durée du contrat?

- oui
- non

Q32. Combien de fois le comité de pilotage politique du CUCS se réunit-il annuellement? _____

Q33. Quelles sont les questions dont se saisit le comité de pilotage politique?

- orientations stratégiques du CUCS
- articulation des différents programmes
- programmation

Q34. Comment est organisé le suivi opérationnel des actions ?

- comité technique unique pour l'ensemble du contrat
- plusieurs comités techniques thématiques
- suivi technique par action

- Autre : _____

Q35. Quels services de l'Etat sont impliqués dans le suivi opérationnel des actions?

- préfecture
- services de l'éducation nationale
- services de police ou de gendarmerie
- services du ministère de l'équipement
- services de la PJJ
- DDTEFP
- URSSAF
- DDASS
- services du ministère de la culture
- CPAM
- CAF
- Pôle emploi
- La Poste
- ANAH
- Autre : _____

Q36. En regard des enjeux de mise en cohérence des interventions publiques, comment jugez-vous le fonctionnement du CUCS (fréquence des réunions du comité de pilotage, niveau de représentation des signataires, assiduité des participants, contenu des débats...)?

- Satisfaisante
- A améliorer
- Problématique
- Autre : _____

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

Q37. Globalement, quel effet le CUCS a-t-il eu sur les politiques de droit commun des partenaires institutionnels ?

- Addition : le CUCS a financé des actions spécifiques, qui se sont ajoutées aux interventions des politiques de droit commun dans les quartiers prioritaires.
- Effet levier : le CUCS a permis un surcroît de mobilisation des moyens de droit commun en direction des quartiers prioritaires.
- Territorialisation : le CUCS a contribué à l'adaptation des contenus et des modes d'intervention des politiques de droit commun aux enjeux des quartiers prioritaires

- Substitution : les crédits et interventions spécifiques du CUCS ont remplacé ceux des politiques de droit commun dans les quartiers prioritaires
- Autre : _____

- Les travaux évaluatifs ne sont pas suffisamment avancés pour répondre à la question.
- La question n'est pas abordée dans le cadre de l'évaluation du CUCS.

Q38. En matière d'accès à l'emploi et de développement économique, quels effets les crédits et interventions spécifiques de la politique de la ville ont-ils eu sur la mobilisation des crédits et des interventions des politiques de droit commun dans les quartiers prioritaires ?

- Addition
- Effet levier
- Territorialisation
- Substitution
- Autre : _____

- Les travaux évaluatifs ne sont pas suffisamment avancés pour répondre à la question.
- La question n'est pas abordée dans le cadre de l'évaluation du CUCS.

Q39. Plus spécifiquement, quel(s) effet(s) les crédits et interventions spécifiques de la politique de la ville ont-ils eu sur les politiques du service public de l'emploi (DDTEFP, ANPE, ASSEDIC, AFPA) ?

- Addition
- Effet levier
- Territorialisation
- Substitution
- Autre : _____

- Les travaux évaluatifs ne sont pas suffisamment avancés pour répondre à la question.
- La question n'est pas abordée dans le cadre de l'évaluation du CUCS.

Q40. Quel(s) effet(s) les crédits et interventions spécifiques de la politique de la ville ont-ils eu sur la politique de formation professionnelle de la Région ?

- Addition
- Effet levier
- Territorialisation
- Substitution
- Autre : _____

- Les travaux évaluatifs ne sont pas suffisamment avancés pour répondre à la question.
- La question n'est pas abordée dans le cadre de l'évaluation du CUCS.

Q41. Quel(s) effet(s) les crédits et interventions spécifiques de la politique de la ville ont-ils eu sur la politique de développement économique de la Région ?

- Addition
- Effet levier
- Territorialisation
- Substitution
- Autre : _____

- Les travaux évaluatifs ne sont pas suffisamment avancés pour répondre à la question.
- La question n'est pas abordée dans le cadre de l'évaluation du CUCS.
-

Q42. En matière éducative, quels effets les crédits et interventions spécifiques de la politique de la ville ont-ils eu sur la mobilisation des crédits et des interventions des politiques de droit commun dans les quartiers prioritaires ?

- Addition
- Effet levier
- Territorialisation
- Substitution
- Autre : _____

- Les travaux évaluatifs ne sont pas suffisamment avancés pour répondre à la question.
- La question n'est pas abordée dans le cadre de l'évaluation du CUCS.

Q43. Plus spécifiquement, quel(s) effet(s) les crédits et interventions spécifiques de la politique de la ville ont-ils eu sur les politiques de l'Education nationale

- Addition
- Effet levier
- Territorialisation
- Substitution
- Autre : _____

- Les travaux évaluatifs ne sont pas suffisamment avancés pour répondre à la question.
- La question n'est pas abordée dans le cadre de l'évaluation du CUCS.

Q44. Dans les champs de la sécurité et de la prévention de la délinquance, quels effets les crédits et interventions spécifiques de la politique de la ville ont-ils eu sur la mobilisation des crédits et des interventions des politiques de droit commun de l'Etat dans les quartiers prioritaires ?

- Addition
- Effet levier

- Territorialisation
- Substitution
- Autre : _____

- Les travaux évaluatifs ne sont pas suffisamment avancés pour répondre à la question.
- La question n'est pas abordée dans le cadre de l'évaluation du CUCS.

Q45. Quel(s) effet(s) les crédits et interventions spécifiques de la politique de la ville ont-ils eu sur la politique d'action sociale et de prévention spécialisée du Département ?

- Addition
- Effet levier
- Territorialisation
- Substitution
- Autre : _____

- Les travaux évaluatifs ne sont pas suffisamment avancés pour répondre à la question.
- La question n'est pas abordée dans le cadre de l'évaluation du CUCS.

Q46. Quel(s) effet(s) les crédits et interventions spécifiques de la politique de la ville ont-ils eu sur la politique d'action sociale de la CAF ?

- Addition
- Effet levier
- Territorialisation
- Substitution
- Autre : _____

- Les travaux évaluatifs ne sont pas suffisamment avancés pour répondre à la question.
- La question n'est pas abordée dans le cadre de l'évaluation du CUCS.

Q47. Quel(s) effet(s) les crédits et interventions spécifiques de la politique de la ville ont-ils eu sur les politiques des communes ou EPCI en matière de gestion urbaine des quartiers (entretien, déchets, voirie...) ?

- Addition
- Effet levier
- Territorialisation
- Substitution
- Autre : _____

- Les travaux évaluatifs ne sont pas suffisamment avancés pour répondre à la question.
- La question n'est pas abordée dans le cadre de l'évaluation du CUCS.

Q48. Quel(s) effet(s) les crédits et interventions spécifiques de la politique de la ville ont-ils eu sur les politiques des bailleurs sociaux ?

- Addition
- Effet levier
- Territorialisation
- Substitution
- Autre : _____

- Les travaux évaluatifs ne sont pas suffisamment avancés pour répondre à la question.
- La question n'est pas abordée dans le cadre de l'évaluation du CUCS.

Q49. Comment la mobilisation du droit commun est-elle abordée dans l'évaluation du CUCS ?

- Part des crédits spécifiques de la politique de la ville et des financements de droit commun dans la programmation du CUCS.
- Budget consacré par chaque institution à la mise en œuvre de ses politiques de droit commun dans les quartiers prioritaires.
- Nature et niveau de l'offre publique dans les quartiers prioritaires (équipements, services, agents...).
- Accès des habitants de la géographie prioritaire à l'offre publique de droit commun.
- Adaptation des politiques de droit commun aux enjeux spécifiques des quartiers prioritaires.
- Participation des différentes institutions aux instances partenariales du CUCS
- Autre : _____

- Les travaux évaluatifs ne sont pas suffisamment avancés pour répondre à la question.
- La question n'est pas abordée dans le cadre de l'évaluation du CUCS.

Q50. De quelle façon les actions du CUCS sont-elles cofinancées ?

- Cofinancement systématique par l'Etat et un ou plusieurs signataires de toutes les actions
- Répartition entre financeurs des actions réunies de la programmation
- Pas de règle

Q51. Quels sont les principaux freins rencontrés pour mobiliser les politiques de droit commun en direction des quartiers prioritaires ?

Q52. Quels sont les principaux leviers de la mobilisation des politiques de droit commun en direction des quartiers prioritaires ?

Q53. Au total, depuis 2005, vous estimez que la situation des quartiers classés en première priorité du CUCS s'est :

- nettement améliorée
- légèrement améliorée
- n'a pas évolué
- légèrement dégradée
- nettement dégradée

Q54. Pour finir, avez vous des propositions à faire en vue de la future génération contractuelle et sur le rôle que doivent jouer les délégués du préfet dans celle-ci ?

IDENTIFICATION

CUCS de _____

Signataires du CUCS

- Etat
- Commune(s)
- EPCI (communauté urbaine, communauté d'agglomération ou communauté de communes)
- Conseil régional
- Conseil général
- Bailleurs sociaux
- CAF
- CPAM
- Chambre(s) consulaire(s)
- Autres : _____

Périmètre

- CUCS intercommunal sur le périmètre d'un EPCI
- CUCS intercommunal dont le périmètre ne correspond pas à celui de l'EPCI
- CUCS communal

Intitulés des axes / objectifs du CUCS (lister ou adresser le sommaire du contrat)

Liste des membres du groupe chargé de répondre au questionnaire (fonction et institution)
